

Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) 2023

ESTIMATION DU BILAN DE L'ANNÉE 2022 :

L'année 2022 n'étant pas terminée, une partie des chiffres sont estimés. Les résultats définitifs seront présentés lors du vote du compte administratif.

La présentation suit le schéma suivant :

- 1°) Les **recettes perçues**, principalement en fonctionnement, financent :
- 2°) Les **charges de la section de fonctionnement** ;
- 3°) La **dette** ;
- 4°) Et les **dépenses d'investissement**.

1°) Les recettes perçues :::

En section de FONCTIONNEMENT :

- 1.a) Les ventes d'eau (compte 70118) :

OUEST 35 vend de l'eau aux quatre collectivités adhérentes et, dans une moindre mesure, aux deux collectivités non adhérentes que sont EAU DU MORBIHAN et C.E.B.R.

L'eau distribuée provient :

- Soit de l'eau produite localement dans les 2 (Et bientôt 5) stations ;
- Soit de l'eau achetée à l'EPTB EAUX ET VILAINE et à C.E.B.R.

Il est rappelé :

Les chiffres 2021 (Le RPQS 2022 ne sera présenté qu'en 2023) :

	Rappel des Volumes 2020 :	Répartition :	Volumes 2021 :	Répartition :	Évolution entre 2020 et 2021 (en m3)
Production locale :	1 432 588	40%	1 824 475	49%	391 887
Import EPTB et autres :	2 154 078	60%	1 901 281	51%	-252 797
	3 586 666		3 725 756		

Et les recettes tirées des volumes vendus :

	2018	2019	2020	2021
Tarif adhérents :	0.05	0.05	0.05	0.05
Tarif non adhérents :	0.05	0.05	0.05	0.10
Volumes globaux =	3 458 060	3 458 532	3 560 385	3 667 563
Volumes adhérents :	3 254 763	3 168 709	3 255 116	3 402 056
évolution en %	-3%	-3%	3%	5%
VEG adhérents = recettes	162 738 €	158 435 €	162 756 €	170 103 €
évolution en %	-31%	-3%	3%	5%
Volumes non adhérents :	203 297	289 823	305 269	265 507
évolution en %	-30%	43%	5%	-13%
VEG non adhérents = recettes	10 165 €	14 491 €	15 263 €	26 551 €
évolution en %	-50%	43%	5%	74%
V.E.G. (RPQS) = recettes	172 903 €	172 927 €	178 019 €	196 654 €
Total avec régularisation PY + ristourne =	225 848 €	203 888 €	211 659 €	293 763 €

Pour les collectivités adhérentes :

Les recettes de 2018 sont marquées par le passage des 0,07 € / m³ à 0,05 € / m³.
 Après 2019, volumes et recettes sont réparties sur une hausse modérée mais régulière.

Pour les collectivités non adhérentes :

Les volumes achetés sont plus faibles mais très variables. Les recettes suivent.

Pour l'année 2022, la recette est estimée à (Base de 2021 + 3 %) : 302 600 €.

- 1.b) Les mises à disposition de personnel (Compte 7084) :

Pour la part administrative :

Le secrétaire a commencé sa mission de comptabilité auprès du Syndicat Mixte EAUX DU PAYS DE BAIN en mai 2022. C'est pourquoi il y aura plus de recettes en 2022 (Estimées à 18 421 €) qu'en 2021 (14 972 €).

Pour le service technique :

Le suivi est fait tous les ans lors du vote. C'est ici l'approche comptable qui est abordée. Il est attendu une baisse des recettes : de 133 379 € en 2021, elles pourraient passer à 123 122 € en 2022.

Le suivi du chantier de l'interconnexion vers le Syndicat Mixte EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT - en partie à la charge de OUEST 35 - et, en fin d'année, le suivi du chantier de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (A.V.A.) – à la charge du SMG-Eau 35 mais dont les premiers règlements n'interviendront pas avant 2023 - expliquent cette variation.

• 1.c) La participation (Compte 747) :

Avec 48 218 €, la participation est en baisse par rapport à 2021 (55 880 €).

La différence correspond au reliquat de participation de MONTFORT AGGLOMÉRATION. Pour mémoire, hors MONTFORT COMMUNAUTE, les recettes de participation ont été de 47 809 € en 2021.

En section d'INVESTISSEMENT :

Au budget primitif (BP) 2022, l'essentiel des crédits en section d'investissement - recettes, sont :

- Soit liés à l'affectation du résultat, soit 2 695 382 € ;
- Soit liés à l'amortissement, pour 500 101 €.

Ce qui « recycle » les recettes déjà perçues mais n'en n'amène pas de nouvelles.

Des subventions ont été inscrites pour 821 341 €.

Mais les travaux ayant été plus longs que prévu, les subventions ne seront sollicitées qu'en 2023 ; lorsque les marchés de travaux seront soldés.

Il y a une petite recette de 11 859 € correspondant à la récupération d'une avance.

Les remboursements d'emprunt par le SMG-Eau 35 complètent les recettes.

2°) Les charges de fonctionnement :::

Globalement et à ce jour, les chapitres de la section peuvent être estimés à :

	Exercice 2021 (Réal)	Exercice 2022 (Estimé)
Chapitre 011 – charges générales	55 170,35 €	67 155 €
Chapitre 012 – charges de personnel	179 684,10 €	181 663 €
Chapitre 042 _ amortissements	515 380,65 €	500 101 €
Chapitre 65 _ indemnités, SMG, ETPB	633 348,98 €	948 767 €
Chapitre 66 _ intérêts d'emprunt	29 682,89 €	25 792 €
Chapitre 67 _ charges exceptionnelles	2 228,81 €	24 541 €
TOTAL =	1 415 495,78 €	1 748 019 €

La différence est essentiellement due au reversement de surtaxe SMG-Eau 35, plus élevé d'environ 300 000 € que l'année dernière (Rattrapage).

Les autres charges (Hormis le chapitre 67) varient relativement peu.

. Chapitre 011 - les charges récurrentes :

	2021	2022	Évolution :
Le loyer et les charges du siège (Nettoyage + rembours. TF au bailleur)	17 733 €	18 209 €	+ 03 %
L'assurance	10 339 €	3 661 €	- 65 %
Les frais de poste et téléphone	4 255 €	4 529 €	+ 06 %
Les taxes foncières	1 898 €	1 983 €	+ 04 %
TOTAL =	34 225 €	28 382 €	- 17 %

Sur cet échantillon, l'inflation n'est pas flagrante.
 Le renouvellement du contrat d'assurance permet même de faire baisser le total.

. Chapitre 011 – les autres dépenses :

Il s'agit de dépenses ponctuelles, qui ne sont pas de l'investissement. Ce sont :

c/617 = Des analyses d'eau au Meneu et à Port-de-Roche = 2 784 € ;

c/ 6238 = Les frais de mise en place des P.P.C. du Meneu = 22 752 €.

Il reste des travaux à réaliser, pour un montant non négligeable, mais il semble qu'ils ne puissent être réalisés cette année.

. Chapitre 012 / 65 – Agents et élus :

Les particularités de 2022 ont été :

- . Deux avancements d'échelon en cours d'année ;
- . Et l'évolution imprévue de la valeur du point en juillet 2022.

3°) La dette :

Le Syndicat rembourse un emprunt dont les échéances sont :

- . À capital constant (Soit 110 866,68 € par an)
- . Mais à intérêts dégressifs (Soit 26 753,51 € pour 2022) :

Motif emprunt :	Année début :	Année de fin :	Taux :	Capital emprunté :	Capital restant dû au 31.12.2022 :	Échéances annuelles 2022 :
Réservoir des Fraux à PIPRIAC	2014	2029	3,51 %	1 663 000 €	692 916 €	137 620,19 €

Après avance des échéances, cet emprunt est intégralement remboursé par le SMG-Eau 35.

L'AUTOFINANCEMENT :

L'autofinancement permet de déterminer la capacité à investir

Son calcul est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Rappel 2021	Estimation 2022
Recettes du c/70118 = vtes d'eau	217 099 €	206 363 €
Autres recettes :		
c/ 7084 - m.a.dispo. Personnel	148 351 €	141 543 €
c/ 7087 - participation frais siège	2 379 €	2 400 €
c/ 747 - participation des adhérents	55 880 €	48 218 €
c/ 7588 - participation déf. Incendie BIC	4 227 €	4 289 €
chap 77 - recettes exceptionnelles	16 681 €	204 €
(Moins les dépenses :)		
Dette (Capital + intérêts)	Non comptabilisé car remboursé intégralement	
Charges du chapitre 011 :	55 170.00 €	67 155.00 €
Charges du chapitre 012 :	179 684.00 €	181 663.00 €
Charges du chapitre 65 hors SMG :	93 398.00 €	93 718.00 €
Charges du chapitre 67 :	2 229.00 €	24 541.00 €
Autofinancement estimé à :	114 136 €	35 940 €

Il est rappelé que les montants supra sont des montants comptables différents des montants « corrigés » pour coller avec une année comme pour le montant de vente d'eau tiré du RPQS et énoncé supra.

L'autofinancement devrait baisser d'environ 10 %.

4°) Les dépenses d'investissement :

À ce jour :

- Études ::: 22 864 €
- . Comblement de lagune à LANGON – Diagnostic de la faune = 1250 € ;
- . Recherche d'eau à LANGON – étude géophysique = 11 170 € ;
- . Étude des filières des stations de Port-de-Roche et du Meneu = 9 364 € ;
- . Logiciel comptable – droit d'utilisation annuel = 1 080 €

- Travaux ::: 59 230 €

. Station de Port-de-Roche – rétention lors du dépotage de produits chimiques =	5 885 € ;
. Station de Port-de-Roche - Décolmatage forage F4 Etier =	11 000 € ;
. Station du Meneu – réhabilitation du forage =	14 500 € ;
. Station du Meneu – portique de recharge à carbonates =	13 460 € ;
. Réservoir de GUIPRY – aménagement du regard =	14 385 €.

- Programmes ::: 25 533 €

. Réhabilitation de la station du Meneu et de la cuve de Bodiguel (Suite) =	25 171 € ;
. Station de Port-de-Roche - réhabilitation puits F2 / F3- Moe (Solde) =	361,58 €.

- Opération pour compte de tiers :

. Interconnexion vers le SM EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT =	398 854 €
---	-----------

Soit un total annuel = **506 480 €**

F – RÉSULTAT ANNUEL ESTIMÉ :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	Part affectée à l'investissement (C/ 1068) :	Résultat de l'exercice : (Éstimé à)	Résultat de clôture : (Éstimé à)
Investissement	- 870 057,26 €		963 101 €	93 044 €
Fonctionnement	2836 165,90 €	1 385 566,26 €	-21 294 €	1 429 306 €
TOTAL	1 966 108,64 €		941 807 €	1 522 350 €

PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2023 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes :::

Les recettes de OUEST 35 vont augmenter du fait de la mise à disposition des trois stations :

Les volumes produits devraient augmenter de 470 000 m³ :

	Volumes 2021 :	Estimation des volumes 2023
Production locale :	1 824 475	1 900 000
Production station MERNEL :		140 000
Production station SAINT-SENOUX :		100 000
Production station GRAND-FOUGERAY :		230 000
Import EPTB et autres :	1 901 281	1 900 000
	3 725 756	4 270 000

Soit un apport d'environ 15 % en volumes.

Ce volume supplémentaire de 470 000 mètres cubes sera vendu au tarif des adhérents ; soit à 5 centimes / m³.

La recette annuelle attendue est de 23 500 €.

Mais les mises à disposition des stations ne vont probablement pas se ressentir immédiatement sur les finances de OUEST 35.

D'une part, cette somme globale sera perçue via plusieurs acomptes et ne sera pas encaissée entièrement en 2023.

Par ailleurs, en 2023, il va y avoir une augmentation de la rémunération du Délégué suite à la hausse du prix de l'eau achetée à l'EPTB EAUX ET VILAINE.

Ça ne devrait pas avoir d'incidence sur le budget de OUEST 35 car c'est SAUR qui achète l'eau à l'EPTB.

Au passage, cette hausse sera plus sensible pour les collectivités adhérentes qui payent aussi la part délégataire lors de leur achat d'eau à OUEST 35.

Toutefois, lors du compte de surtaxe 2022, examiné fin 2023, OUEST 35 sera probablement aussi impacté par la régularisation du Py.

Dépenses :::

. Les charges récurrentes :

Local du siège à GUICHEN :

Face au réchauffement des étés, il a été demandé au propriétaire l'installation d'une climatisation à l'étage. En contrepartie, le loyer va augmenter de 70 € HT / mois, soit 840 € / an pendant 4 ans à compter de l'installation.

La plupart des charges de fonctionnement vont nécessairement augmenter : l'électricité, l'ensemble des fournitures et services, etc...

Il est pris une hypothèse de (+) 7 % globalement par rapport à 2022.

Pour mémoire, ces charges en 2022 sont estimées à : 28 382 €

D'où une augmentation sur le BP 2023 estimée à environ : 2 000 €

. Autres dépenses non récurrentes :

Seront à régler :

- Pour la révision des PPC du Meneu :

Il reste des travaux prescrits par l'arrêté préfectoral à faire (Chez M. GRAVOT et la clôture autour du terrain de 4x4) pour un montant non chiffré à ce jour et des indemnités (Environ 33 000 €) à payer.

Mais les propriétaires / exploitant s'y sont opposés. La fin du délai des 3 ans pourrait changer les choses et faire redémarrer ces chantiers en 2023.

- Pour la Station de MERNEL :

Coopération avec le SM GBO auprès des agriculteurs = 14 000 € ;

- Pour les PPC de MERNEL :

Dans le cadre de la poursuite de la révision des périmètres de protection, marché auprès d'un géomètre pour préparer les indemnités = 5 000 € ;

- Des analyses d'eau de 2022 qui seront facturées par SAUR en 2023 = 6 200 €.

. Personnel / élus :

Le seul avancement d'échelon – fin janvier - va concerner le secrétaire.

Le coût de l'évolution de la valeur du point va porter sur toute l'année 2023 et représenter un coût supplémentaire, par rapport à 2022 :

. Pour les agents (En incluant l'avancement d'échelon supra) : d'environ 7 000 € ;

. Et pour les élus : d'environ 300 € ;

L'assurance statutaire a prévenu d'une augmentation du taux en 2023 : il passera de 5,72 % à 5,83 % ; soit environ 800 € supplémentaires compte tenu du rappel 2022 lié à la hausse de la valeur du point.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes :::

Les travaux étant terminés, OUEST35 va réclamer les subventions relatives à la canalisation d'interconnexion.

À ce jour, elles sont estimées :

Pour le S.M. EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT :	502 579 €
Pour EAU DU MORBIHAN :	103 459 €
Pour le SMG-Eau 35 :	215 303 €
TOTAL de :	821 341 €

Nous devrions pouvoir percevoir également les subventions du SMG-Eau 35 pour :

- La réhabilitation de l'usine du Meneu = 44 000 € ;
- Les études hydrogéologiques sur LANGON = 11 500 €.

Dépenses :::

Les principaux investissements prévisibles à ce jour sont :

◆ La suite des recherches en eau près de la station de Port-de-Roche :

Les études préalables sont terminées. Nous sommes dans la seconde phase, des recherches sur le terrain.

Un marché de 73 436 € a été signé. 11 170 € ont été payés.

Il reste donc au moins 62 266 € à régler (Hors révision).

En complément, un marché pour le forage de 9 piézomètres a également été signé pour 19 693 € HT.

Soit des restes à réaliser pour : 81 959 € ;

◆ Des soldes à verser pour l'interconnexion vers le SM EFP (Hors révisions) :

- Lot 1 : 15 775 € ;
- Lot 2 : 13 000 € ;
- Et de la maîtrise d'œuvre : 3 700 € ;

◆ Devis SAUR – rampe à l'usine de Port-de-Roche (Devis 2021) = 12 295 € ;

◆ Et surtout les travaux liés aux stations :

- Mise en place d'une filière de traitement au charbon actif et d'amélioration de l'équilibre calco-carbonique :
 - À MERNEL = estimé à 500 000 € HT ;
 - À SAINT-SENOUX = estimé à 280 000 € HT ;
- Mise en service du second puits à la Boutratais 20 000 € HT.

La mise en place d'un traitement des métabolites sur les stations du Meneu (PIPRIAC) et de Port-de-Roche n'a pas été validé pour l'instant. Pour mémoire, les coûts respectifs sont de 560 000 € et d'1,225 millions d'euros H.T.

Compte tenu des récentes évolutions sur les métabolites, le budget sera très différent selon l'aide (Ou l'absence d'aide) apportée par le *SMG-Eau 35* et la forme prise.

- ◆ Accessoirement, il faudra aussi songer à l'achat d'un véhicule. L'une des deux Clio commence à accuser son âge. 15 000 € de crédits ont été réservés.

Amortissements :::

Les 3 stations vont venir augmenter l'amortissement et les reprises de subvention :

	Amortissements :	Reprises :
Pour La Boutratais :	+ 8 7120 €	- 690 €
Pour MERNEL :	+ 1 446 €	
Pour Bourhan :	+ 2 864 €	
Total :	+ 13 022 €	- 690 €

L'immobilisation 2020/2151/02 - Réhabilitation puits LANGON F2 F3 / TRVX va s'ajouter également pour 6 134 €.

Globalement, le montant des amortissements devrait rester sous les 520 000 €.

Mais, en 2024, ce chiffre va grimper lorsqu'une part du coût de l'interconnexion sera incorporée dans l'inventaire de OUEST 35.

Pour 2023, sous réserve du retour des subventions, le fonctionnement et l'investissement exposés supra semblent pouvoir être autofinancés.

★